

Image not found or type unknown



Récupération allocation supplémentaire sur succession

Par **Michel**, le **27/02/2012** à **15:48**

Bonjour,

La CRAM me réclame une somme à leur rembourser correspondant à un versement au titre de l'allocation supplémentaire du 1/2/83 au 30/4/85, à ma mère décédée le 9/4/06. N'y a-t-il pas prescription ? J'en ai été informé par mon notaire plus d'un an après son décès. Quel est le délai dans lequel ils doivent produire leur créance ?

Michel